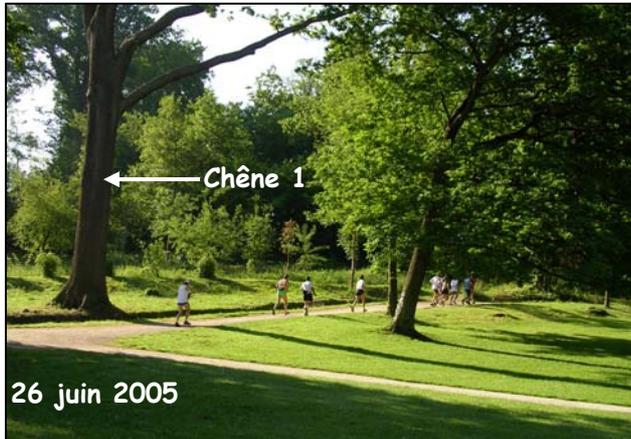


Quel était l'âge des vieux chênes abattus récemment dans le parc de la Grande Maison ?

Dans le parc de la Grande Maison, nous avons perdu, le mois dernier, deux grands témoins du temps qui passe. Deux vénérables chênes qui veillaient là depuis fort longtemps sur les générations d'hommes de Bures et d'à côté. Ils avaient, ainsi, assisté de temps à autres, au passage du JDM, le dimanche matin.

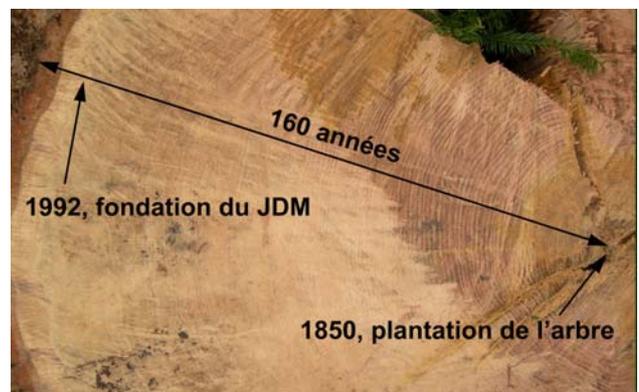


Hélas ! Quelqu'un les a jugé trop vieux, trop fragiles, trop dangereux pour ces hommes qui s'agitaient à leurs pieds. Quelqu'un d'autre qui avait le pouvoir de vie et de mort sur les arbres du parc les a donc condamnés. Quelqu'un d'autre aussi, dans mon pays, a pareillement justifié la mort de 700 hêtres de plus de 200 ans qui vivaient au bord de la route du plateau de Millevaches. « Rendez-vous compte, mesdames, messieurs ! Ces arbres sont creux ; ils sont dangereux ; ils vont tomber sur les voitures au prochain coup de vent ». Tomber ! Eux qui avaient tous résisté à la grande tempête de 1999, comme

nos chênes du parc de Bures, d'ailleurs. Une fois tous les hêtres coupés, on a constaté que 4 d'entre eux étaient effectivement creux et que 696 ne l'étaient pas, comme les chênes de Bures, d'ailleurs.

Depuis combien de temps nos deux amis veillaient-ils ? J'ai photographié la section des souches pour compter les anneaux de croissance, confortablement, au chaud sur mon écran. Curieux ! Une vieille dame tout aussi désolée que moi de ces disparitions, faisait, alors, une démarche identique à la mienne.

Voici le résultat :



Les stries de la scie cachant une partie des anneaux, je les ai comptés sur la partie où ils sont visibles et j'ai supposé qu'il y avait autant d'anneaux par unité de longueur de diamètre dans cette partie que pour toute la coupe. Les anneaux étant plus étroits dans la partie externe qui est justement celles où on ne peut pas les compter, mon compte sous estime donc l'âge des arbres.

Je laisse Alain Baraton, le jardinier de Versailles, conclure cette triste histoire. Il a répondu ce matin (26 12 2009) à un auditeur lui demandant s'il est justifié ou non d'abattre un arbre qu'il juge gênant. « Je déplore que dans notre beau pays, les arbres ne puissent pas être l'objet d'une inscription au patrimoine national ».

Atomic Abuel JF